

## AIDE GOUVERNEMENTALE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

La plupart des missions canadiennes et des bureaux commerciaux provinciaux à l'étranger ont des conseillers en investissement ou des experts en commerce qui pourront vous aider à établir les contacts adéquats dans votre pays cible, dans la mesure où vous leur fournirez assez tôt les renseignements dont ils auront besoin.

Pour qu'un conseiller en investissement travaillant dans une mission canadienne soit en mesure de vous être utile, il doit disposer de deux choses qui ne peuvent lui être fournies que par vous : de la documentation et un délai suffisants.

ENTRER EN  
CONTACT AVEC  
LA MISSION

Une fois que vous aurez « fait vos devoirs » et décidé qu'un voyage à l'étranger était justifié, écrivez au conseiller en investissement ou au secrétaire commercial de la mission canadienne dans le pays ou la région des États-Unis de votre choix. Présentez-vous et faites-leur part de vos intentions, en prenant soin de joindre à votre lettre la documentation dont il est question à la page 4.

De plus, n'oubliez pas de fournir au conseiller en investissement votre adresse, vos numéros de téléphone et de télécopieur, etc. Prévoyez un délai suffisant pour l'expédition de la documentation et accordez suffisamment de temps pour que vous parvenne la réponse. Tenez également compte des retards possibles attribuables à l'absence temporaire du destinataire, à des vacances locales et à des demandes concurrentes pouvant avoir été présentées au conseiller en investissement. Prévoyez en outre d'autres échanges d'informations entre le conseiller et vous avant votre départ du Canada. Nous vous conseillons d'envoyer votre première lettre *au moins trois mois avant votre voyage*.

ENVOYEZ À  
INVESTISSEMENT  
CANADA UNE  
COPIE DE VOTRE  
CORRESPONDANCE

Nous recommandons également d'envoyer à Investissement Canada une copie de votre lettre ainsi que les pièces jointes à l'adresse indiquée dans l'annexe B. Investissement Canada a été créé par le gouvernement fédéral afin d'attirer des investissements commerciaux au Canada et d'aider les entreprises canadiennes à trouver les investissements dont elles ont besoin. Par conséquent, cet organisme fédéral s'occupe d'aider les investisseurs étrangers à étudier les possibilités d'investissement au Canada, et les sociétés canadiennes à établir des liens avec des sources potentielles de capital et de technologie, ou avec des partenaires étrangers. L'organisme collabore étroitement avec les conseillers en investissement des missions canadiennes dans le monde entier et avec les gouvernements provinciaux et les autorités municipales.